



# Pour un nouveau Plan Climat Restitution de la concertation

Avril 2017



Le changement climatique pose à l'humanité l'un des plus grands défis auxquels elle ait été confrontée. C'est pourquoi la vocation des grandes villes comme Paris est de consacrer toutes leurs forces à relever ce défi. Et c'est aussi à cette vocation que les Parisiens doivent ordonner une partie de leur créativité, leur engagement, leur générosité.

**La concertation des Parisiens et des acteurs du territoire a toujours été au cœur de l'engagement de la Ville de Paris** pour l'élaboration de ses différents Plans Climats. C'était le cas en 2007, cela l'est encore en 2017.

L'appropriation par les citoyens de notre ambition de faire de Paris la championne du Climat est donc l'une des clés de réussite du nouveau Plan Climat.

Nous avons ainsi démarré nos réflexions en leur demandant leur avis – sous la forme d'une conférence citoyenne –, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du territoire.

**La politique Climat de la Ville de Paris est aujourd'hui reconnue comme l'une des plus ambitieuses au sein des villes-mondes.**

Ce nouveau Plan Climat permettra d'accentuer cette dynamique et de concrétiser l'un des engagements pris lors du **Sommet des Élus locaux pour le Climat pendant la COP21** : opérer la transition vers un territoire **100% énergies renouvelables** et réduire de **80% les émissions de gaz à effet de serre** d'ici à 2050.

Dans le contexte de la présidence du réseau C40 – qui rassemble 90 des plus grandes villes du monde – Paris démontre avec force son leadership en faveur du climat. Elle contribuera à aider les autres villes du réseau à élaborer leurs propres stratégies pour **appliquer l'Accord de Paris** et à ainsi donner corps et consistance au changement.

Les villes ont toujours été à l'avant-garde du changement. Elles ont toujours inauguré les progrès à venir. C'est ce qui fait d'elles aujourd'hui **des acteurs décisifs de la transition écologique et énergétique**. Mais nous ne pourrons opérer cette révolution – politique, sociale, culturelle – qu'avec les citoyens, et pas seulement *pour* eux.

Anne Hidalgo  
Maire de Paris



© Patrick Sordoillet

Depuis plus de 10 ans, la Ville de Paris met en œuvre la transition énergétique et écologique de son territoire, à travers des politiques publiques en faveur des mobilités actives et des transports en commun, de l'efficacité énergétique des logements, d'une alimentation biologique et locale, ou encore de réduction des déchets et d'amélioration du tri.

En cette année 2017, nous ouvrons une nouvelle page des politiques climat-énergie de Paris avec l'élaboration d'un **nouveau Plan Climat Air Énergie** qui tracera la voie vers une ville **neutre en carbone et 100% ENR<sup>2</sup> en 2050**.

Suite à la dynamique créée par la 21<sup>e</sup> conférence internationale sur le climat (COP21) et l'Accord de Paris, je souhaite, avec ce nouveau Plan, réaffirmer et amplifier l'ambition de Paris dans la **lutte contre le dérèglement climatique** afin d'améliorer la **qualité de vie** des Parisiennes et des Parisiens.

Consciente du rôle déterminant des citoyens et de l'ensemble des acteurs du territoire, **je vous remercie toutes et tous d'avoir participé** à cette large concertation pour la co-construction de ce nouveau Plan Climat de Paris. Vos très nombreuses propositions ayant émergé durant ces conférences, ateliers de travail, rendez-vous bilatéraux, et sur la plateforme en ligne « *Mme La Maire, j'ai une idée* » viendront enrichir ce nouveau plan d'actions. C'est **ensemble, ici et demain**, que nous créerons une ville plus verte, inclusive et agréable à vivre en 2050. »

**Célia Blauel**

Maire adjointe chargée de l'environnement,  
du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux  
et du plan climat énergie territorial

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Les propositions</b>	<b>3</b>
« Madame La Maire, j'ai une idée »	3
Les propositions des citoyens	4
Les propositions des associations et ONGs	9
Des ateliers thématiques	11
<b>Les contributions</b>	<b>17</b>
Des acteurs économiques	17
Des bailleurs sociaux	24
Des gestionnaires des réseaux d'énergie	26
De l'Agence Parisienne du Climat	28
Du Conseil Parisien de la Jeunesse	30
Des agents de l'administration	33
<b>Remerciements</b>	<b>35</b>

# Ensemble, pour le climat

En 2017, Paris fête les 10 ans de son Plan Climat, 10 ans d'actions qui ont permis d'engager la transition énergétique et écologique de la ville.

Dans la continuité de l'Accord de Paris pour le climat, la capitale porte dans son nouveau Plan Climat des objectifs ambitieux afin **d'accélérer la transition écologique du territoire** et faire de Paris une ville **neutre en carbone et 100% énergie renouvelable d'ici à 2050**.

Souhaitant impliquer les citoyens, membres de la société civile et les acteurs économiques du territoire dans l'atteinte de ces objectifs, la Ville de Paris a tout d'abord organisé une **conférence citoyenne**, formée d'un groupe de 21 personnes néophytes en matière de transition énergétique, afin d'identifier des solutions permettant de renforcer la mobilisation individuelle et collective des Parisiens pour le climat. Par la suite, la Ville de Paris a engagé une **large concertation** pour co-construire son nouveau Plan Climat.

**Officiellement lancée le 4 Novembre 2016**, jour symbolique de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris pour le climat négocié à la COP21, cette concertation a pris la forme de conférences, ateliers et réunions de travail. La plateforme, « *Mme La Maire, j'ai une idée* », a également été mise à disposition de la communauté citoyenne afin **d'inviter tous les Parisiens à proposer leurs idées** pour réduire leur empreinte carbone et celle de la Ville.

Cette concertation élargie constitue une première étape pour engager l'ensemble des acteurs dans la transition écologique et énergétique de Paris vers une ville neutre en carbone et 100% ENR en 2050. Citoyens, entreprises, institutionnels, associations, experts, agents de la collectivité, **tous se sont mobilisés pour identifier des idées concrètes** et actions à mettre en œuvre dans le nouveau Plan Climat de la Ville de Paris. Ils se sont engagés à participer à la **co-construction de ce nouveau document** et à contribuer autant que possible à la mise en œuvre des actions qui en découleront.

Ce document présente une **synthèse des propositions** issues des différentes concertations menées par la Ville de Paris, accompagnée par EcoAct<sup>1</sup>, entre le 4 Novembre 2016 et le 31 Mars 2017. Les propositions publiées sur la plateforme « *Mme la Maire, j'ai une idée* » restent accessibles en ligne, tout comme celles des acteurs économiques, qui seront publiées en intégralité sur les sites internet de Paris Action Climat et de l'Agence Parisienne du Climat.

L'ensemble de ces idées et contributions viennent enrichir les différentes études menées par la Ville de Paris (bilan des émissions de Gaz à effet de serre et du Plan Climat 2004-2014, étude prospective « Paris change d'ère », etc.) pour constituer l'indispensable corpus de réflexions à partir desquelles sera élaboré le nouveau Plan Climat de Paris.

## Quelques chiffres clefs de la concertation :

- 5 mois de concertation
- 280 propositions en ligne des citoyens
- 30 ateliers thématiques (transport, déchets, air & climat...)
- 700 personnes mobilisées du monde économique, associatif, académique, etc.
- Plus de 100h de débats et de rencontres

1 : Le Groupe EcoAct apporte aux entreprises et aux territoires une expertise unique permettant d'anticiper et de se transformer positivement face au changement climatique. Il a été mandaté par la Ville de Paris pour préparer et animer les sessions de concertation des acteurs Parisiens. Le Groupe EcoAct a également réalisé ce rapport et mené une réflexion sur l'identité visuelle du futur Plan Climat et ses modalités de promotion auprès des citoyens.

Plus d'infos : [www.eco-act.com](http://www.eco-act.com)

## Les propositions

### «Madame la Maire, j'ai une idée»

La plateforme « *Mme La Maire, j'ai une idée* » a permis de collecter 280 propositions venant principalement des citoyens et de la société civile, entre le mois de novembre 2016 et le mois de mars 2017.

Ces propositions ont mis en évidence les grands axes que les citoyens souhaitent voir abordés dans la politique climatique de la Ville. Plus du quart des propositions porte **sur la mobilité**, et plus spécifiquement sur le besoin de **fluidifier et réduire le trafic parisien** afin de donner plus de place **aux piétons et aux cyclistes**. Elles reflètent la recherche par les citoyens d'un cadre de vie plus sain via une amélioration de la **qualité de l'air** et une **nature plus présente** en ville.

À travers leurs propositions, les citoyens indiquent également leur volonté de **consommer autrement** : se rapprocher du producteur, avoir une meilleure connaissance des produits qu'ils achètent et produire moins de déchets.

Les pistes d'actions ne portent pas tant sur des avancées technologiques ou sur des visions futuristes que sur des mesures de « *bon sens* » inspirées de villes ou pays voisins. Elles concernent le plus souvent l'espace public et visent à créer de **nouveaux lieux conviviaux qui favorisent des modes de vie collaboratifs**. Certaines propositions prennent forme à l'école, au travail ou encore au sein du foyer.

La majorité des actions sont proposées à titre individuel mais engagé à l'action collective. Elles portent sur tous les domaines du développement durable – certaines d'entre elles ont été extraites afin de présenter un échantillon de leur richesse.



# Les propositions

## Des citoyens

### Réduire le trafic et donner la priorité aux mobilités actives

Les propositions des citoyens montrent une volonté de **renforcer la place du vélo en ville**. Aujourd'hui, la sécurité des cyclistes, la pollution et le manque d'infrastructures sont des freins à l'usage du vélo.

- **Faciliter l'usage du vélo** à Paris passe par la généralisation et la sécurisation des pistes cyclables, l'accès aux transports et aux espaces verts pour les vélos, la mise à disposition d'équipements dédiés et des mesures incitatives pour sensibiliser les parisiens à l'usage du vélo.
- **Fluidifier et réduire la circulation** dans Paris grâce à l'évolution des dispositifs de circulation et de stationnement, la limitation des véhicules les plus émissifs et le développement du covoiturage.
- **Améliorer l'offre de transport** existante et développer de nouvelles solutions afin de favoriser l'intermodalité et de rendre les déplacements plus pratiques et agréables dans Paris.

La réponse principale à ces problématiques passe par de nouvelles formes de mobilité réduisant la place des véhicules individuels (voiture ou camion), dans nos modes de vie et privilégiant le développement des transports en commun, des solutions d'intermodalité ou de partage en libre-service.

« Construire des téléphériques parisiens entre Paris et la Défense, entre Paris et le plateau de Saclay »

« Développer le partage d'équipements en libre-service (vélos, trottinettes) nécessitant uniquement un smartphone »

« Créer des bateaux fluviaux avec une cadence fréquente, des horaires élargis et accessibles en Pass Navigo »

« Autoriser l'accès aux vélos dans les parcs parisiens qui jouent un rôle de liaison entre les différents quartiers (parc Monceau) »



Berges de  
Seine rive  
droite

## Les propositions

### Améliorer le tri et le recyclage des déchets

Les citoyens ont été très sensibles à la question de la **réduction des déchets** et aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer le tri et le recyclage (incitation sous forme de bonus/malus, généralisation de bacs de tri, etc.).

- Réduire la quantité de déchets passe par la **multiplication des lieux de partage et de réemploi** des biens ainsi que par la limitation des déchets à la source via la réduction des emballages.
- **Renforcer le tri** et valoriser les déchets, notamment les déchets organiques, sont deux axes majeurs sur lesquels il est nécessaire de renforcer l'action existante.
- **Récompenser et inciter les acteurs** à agir de manière exemplaire par exemple par l'octroi d'une fiscalité pour les entreprises ou l'octroi d'avantages en nature pour les citoyens.

Ces propositions mettent en exergue la nécessité de poursuivre l'effort pour réduire l'impact des déchets et encourager le développement des pratiques **collaboratives et solidaires**.

« Encourager, développer et valoriser les « repair cafés » qui permettent aux Parisiens de réparer (et d'apprendre à réparer) gratuitement leurs objets »

« Mettre à disposition des citoyens des composteurs dans la ville et ses parcs dont le compost pourrait notamment être utilisé pour la végétalisation urbaine »

« Utiliser une application mobile qui permet de faire et faciliter le tri. A travers un système de cumul de points, elle permet aussi d'obtenir des avantages tels que la baisse de charge chez mon bailleur, réduction ticket de métros, produits bio, etc. »



## Les propositions

### Changer les modes de consommation

Les citoyens souhaitent remettre en question les **modes de production et de consommation** actuels pour les rendre plus durables, locaux et collaboratifs (alimentation issue de l'agriculture biologique et de proximité, etc.).

- **Consommer de manière responsable** en valorisant les produits locaux et de saison, issus de l'agriculture biologique ou en réduisant la consommation des aliments les plus carbonés.
- **Soutenir les démarches de consommation collaborative** pour faire émerger la mutualisation de biens, de services ou de connaissance entre particuliers ou entreprises (cours d'artisanats pour les populations, réseaux d'échanges locaux de don, achats groupés, etc.).



« Instaurer un jour par semaine où seuls les plats végétariens sont proposés dans les cantines »

« Créer des espaces de partage où on peut emprunter des outils gratuitement [...] ces objets sont très peu utilisés donc il est inutile de les stocker chez soi »

Cantine Bio

© Laurent Bourgogne

### Promouvoir les énergies renouvelables face aux énergies fossiles

Les citoyens proposent de s'appuyer sur les **nouvelles technologies** pour produire de l'énergie propre et gratuite et réduire la dépendance aux énergies fossiles. Afin de trouver les financements nécessaires, ils proposent que les acteurs du territoire s'appuient sur les habitants volontaires et favorisent **l'émergence de projets participatifs et citoyens** autour des énergies renouvelables.

- **Développer la production d'énergies renouvelables** sur le territoire, notamment en s'appuyant sur les nouvelles technologies et sur la récupération des énergies perdues.
- **Promouvoir la sobriété énergétique** par l'application de contraintes réglementaires ou d'avantages fiscaux.

« Capter de l'énergie cinétique à partir de dalles installées sur les trottoirs et pistes cyclables »

« Associer les citoyens à la production d'énergies renouvelables en leur proposant de participer à des coopératives de production d'électricité renouvelable »

« Bannir les équipements énergivores tels que les écrans publicitaires dans le métro, un seul écran consomme autant que 3 foyers »

## Les propositions

### Améliorer le cadre de vie en réinvitant la nature en ville

Les propositions des citoyens démontrent que l'amélioration de leur santé et de leur cadre de vie passe par la **végétalisation du milieu urbain** : la Seine, les toitures, les façades et le mobilier urbain sont concernés. L'objectif est de faire « respirer » la ville et de profiter de ces lieux de convivialité pour y produire des fruits et légumes, sensibiliser et éduquer les jeunes publics et développer un nouveau « vivre ensemble ».

- **Végétaliser la ville au maximum** en investissant toutes les surfaces inoccupées (rues, trottoirs, murs et façades, le mobilier urbain, les murs aveugles).
- **Utiliser les espaces disponibles** pour construire des jardins partagés et des lieux de vie conviviaux pour les habitants.

Les propositions des citoyens sont variées et peuvent concerner plusieurs thématiques à la fois. Certaines valorisent les biens communs tels que l'eau et l'air, et rappellent qu'il s'agit de ressources fragiles à protéger. Elles peuvent également évoquer **différents moyens de mise en œuvre de l'action**, comme la réglementation (mise en place d'une taxe carbone), la définition d'objectifs (créer un label spécifique à la Ville de Paris qui valorise les actions de réduction des émissions) ou la mobilisation des acteurs.

De manière générale, les citoyens font référence aux **moyens de mobiliser les parisiens** pour une transition écologique : mise en place de défis, création de nouveaux lieux d'échanges (repair cafés, jardins potagers) et plateformes de partage (covoiturage, trottinette libre-service). Au-delà de l'enjeu climatique, ces propositions reflètent **des attentes sociétales et des contraintes économiques** qui touchent tous les secteurs et toutes les générations.

« Végétaliser l'urbain et soutenir le mouvement de la guérilla gardening »

« Installer des jardins potagers permet de valoriser des espaces urbains en y implantant un potager éco- et co-construit, entretenu par les habitants qui peuvent ensuite profiter du fruit de leur labeur »



## Améliorer la sensibilisation et la communication sur les enjeux du climat

Les 21 citoyens ayant participé à la Conférence citoyenne ont constaté une réelle difficulté d'accès à l'information, qu'il s'agisse des actions portées par la Ville de Paris et les associations, ou des enjeux généraux liés à la transition énergétique. Rappelant que « *l'information est le terreau indispensable de toute mobilisation citoyenne de grande ampleur* », le panel a notamment formulé plusieurs propositions pour que la Ville renforce sa capacité de **communication et d'information** auprès du grand public.

« Créer un portail unique qui fasse le lien entre toutes les ressources disponibles sur le sujet »

« Coupler ces efforts d'information avec de véritables campagnes de communication grand public à grande échelle permettant de toucher tous les Parisiens. À cette fin, nous appelons de nos vœux une large campagne d'affichage sur les grands enjeux de la question climatique et les actions que la Ville met en place »

## Les propositions

### Des associations et ONGs

Suite au processus de consultation en ligne proposé par la Mairie de Paris, plusieurs associations, ONGs et collectifs citoyens ont formulé des propositions touchant aux thématiques des déplacements, de la production d'énergies renouvelables, de la gestion des déchets ou encore de l'éducation.

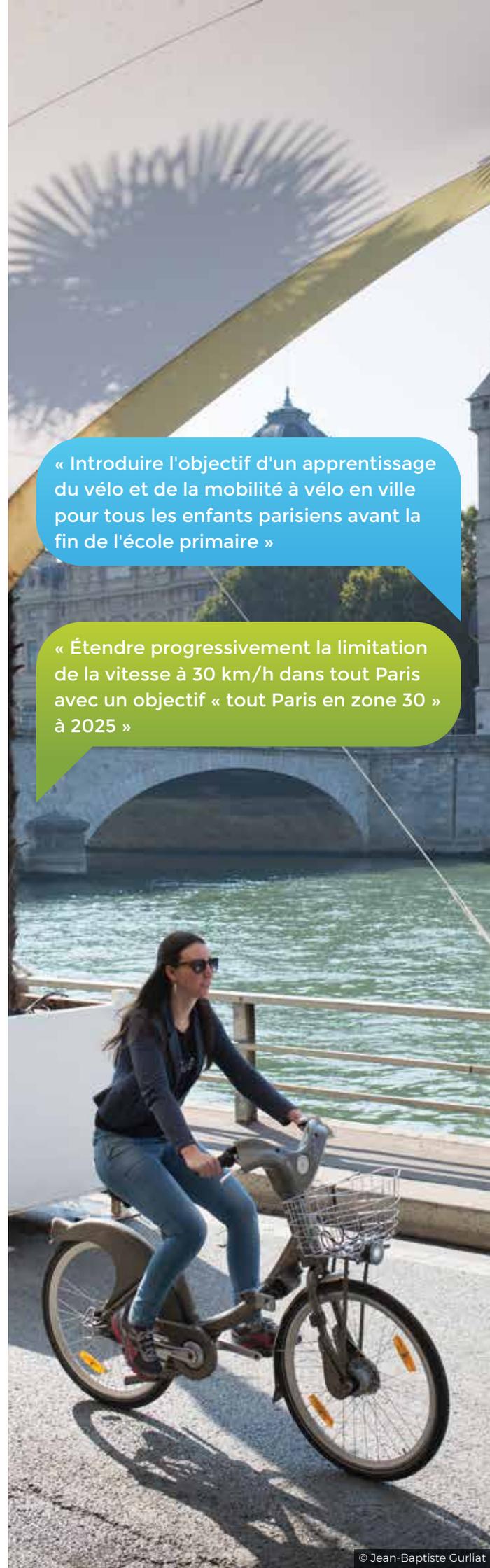
#### Réduire l'usage de la voiture en ville et favoriser le report modal

Ces collectifs associatifs souhaitent **réduire la place de la voiture** en ville et encourager les **mobilités douces et partagées** (marche, vélo, transports en commun) dans l'espace public.

- Cibler un Paris sans véhicules polluants en 2050 en **régulant** les déplacements professionnels à Paris, notamment la logistique du dernier kilomètre, via la création d'un **tram fret** et l'augmentation de la part du **vélo** dans les livraisons. Pro-Lib (un réseau de **stationnement réservable** à l'avance pour les urgences, les livraisons et les riverains) contribue également à la réduction du nombre de véhicules à Paris.
- Augmenter la **part des mobilités douces** avec un objectif « Paris 100% cyclable en 2030 » et en développant les zones piétonnes au détriment du trafic motorisé. La **piétonisation** dominicale des rues commerçantes (rue des Martyrs, rue Lepic, etc.) pourrait par exemple être étendue.

« Introduire l'objectif d'un apprentissage du vélo et de la mobilité à vélo en ville pour tous les enfants parisiens avant la fin de l'école primaire »

« Étendre progressivement la limitation de la vitesse à 30 km/h dans tout Paris avec un objectif « tout Paris en zone 30 » à 2025 »



## Les propositions

### Viser une ville «zéro déchet» en 2050

Ces collectifs associatifs proposent une ville zéro déchet à horizon 2050. Ils proposent pour cela de **suivre le Plan B'OM** (Plan Baisse des Ordures Ménagères), de **développer le vrac** dans les commerces ou encore de créer des **filières de collecte** spécifiques.

- Réduire la part des ordures ménagères incinérées via des consignes de tri étendues à plus d'emballages plastiques, la collecte du textile ou encore la collecte des déchets fermentescibles.
- Accompagner le réemploi et la réparation des biens et équipements via le développement des ressourceries dans chaque arrondissement et la création de « repair cafés » dans les quartiers.



© Emilie Chaix

### Sensibiliser les enfants et les citoyens au développement durable

Ces collectifs associatifs considèrent l'école comme un vecteur prioritaire pour la promotion d'une alimentation biologique et locale et de pratiques plus responsables.

La mesure de son empreinte carbone individuelle concerne l'ensemble des Parisiens, l'objectif étant de faire comprendre les sources d'émissions et les mesures mises en place pour les réduire. Chacun devrait pouvoir **mesurer l'impact climatique de ses choix individuels**.

Enfin, afin de suivre la démarche de co-construction et de mise en œuvre du Plan Climat, les acteurs consultés souhaitent qu'une relation étroite puisse être maintenue avec l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre du Plan Climat, par exemple à travers un **Observatoire Citoyen de Suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial**.

« Enseigner l'agriculture urbaine à travers la cuisine à l'école primaire et des ateliers de sensibilisation où les enfants apprendront à entretenir des cultures et à récolter leur nourriture »

« Chaque année, les élèves de 4ème pourraient réaliser le Bilan Carbone® personnel de leur foyer afin de mieux appréhender les enjeux énergie-climat. Cet exercice viserait à la fois à sensibiliser les enfants, leurs parents et familles aux enjeux énergie climat et à l'impact concret de leur mode de vie »

« Réaliser un accompagnement ludique et convivial pour une démarche qui prendrait cette fois en compte toutes les émissions de CO<sub>2</sub> qui relèvent de la décision individuelle [...] Le défi ne doit pas être sur la performance extrême de quelques-uns mais sur le plus grand taux de participation »

Ressourcerie  
Créative

# Des ateliers thématiques

### Les propositions d'acteurs de l'urbanisme

L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et la Ville de Paris ont invité les acteurs de l'aménagement urbain à réfléchir à leurs actions en vue de la **réduction de l'empreinte carbone de Paris**. Dans ce cadre, l'enjeu majeur concerne le tissu urbain et les réseaux existants, notre capacité à une gestion plus collective et l'intégration de l'usage dans la chaîne de valeur.

- Mutualiser les ressources entre le neuf et l'existant pour optimiser l'investissement carbone, un mécanisme qui nécessite d'étendre l'échelle de réflexion du bâtiment à l'îlot et qui peut, à une échelle plus large encore, prendre la forme d'une bourse de durabilité : la solidarité énergétique neuf/existant contribuera à atteindre l'objectif de Territoire à énergie positive.
- Mettre en place des dispositifs pour inciter à l'aménagement bas carbone (choix des matériaux bio-sourcés, espaces pour le réemploi, prise en compte de l'usage et de la durée dans les opérations, variation de périmètres, exemple des zones de rénovation concertées). Ces incitations doivent dessiner une nouvelle chaîne de valeur pour réduire l'empreinte carbone globale des projets d'aménagement.
- Accompagner la création de nouveaux métiers en charge de la gestion dans la durée de la maîtrise de l'énergie et de l'optimisation des usages, comme un éco-gestionnaire à l'échelle d'un quartier
- Agir au travers de « territoires d'accélération », tels que des éco-quartiers, pour servir dès à présent de modèle aux projets d'aménagement ultérieurs.

« Bourse de durabilité : un dispositif d'échanges financiers entre les nouveaux bâtiments performants et les bâtiments anciens énergivores. Les nouveaux bâtiments prêtent de l'argent pour la rénovation des anciens bâtiments, que ces derniers remboursent par la suite grâce aux économies de charges permises par la réhabilitation »

« L'utilisation de nouveaux matériaux plus écologiques s'impose. Les attentes sont fortes mais les filières n'existent pas encore ou ne sont aujourd'hui pas capables d'absorber la demande. (ex : filière bois) »

« Inventer en partenariat avec les opérateurs et les juristes, les conditions juridiques et économiques favorisant l'émergence et organisant la rémunération des nouveaux métiers urbains autour de la gestion/exploitation des sites, de l'évaluation, de la médiation avec les usagers »

« Identifier des îlots témoins zéro carbone démonstrateurs pour l'ensemble de la filière (en construction neuve ET réhabilitation) »

## Les propositions d'acteurs de la qualité de l'air

AirParif et la Ville de Paris ont animé un atelier transversal sur la qualité de l'air. Cet enjeu pour le territoire fera partie intégrante du nouveau Plan Climat de la Ville. Cela nécessite donc d'identifier les **objectifs de la bonne qualité de l'air à l'horizon 2030 et de cibler les actions** qui contribueront aux deux enjeux : climat et air. La qualité de l'air représente un enjeu surtout à l'échelle locale, et à l'instar du climat, il s'agit d'une thématique transversale affectée par les transports, les déchets, l'urbanisme et l'énergie.

- **Améliorer la connaissance de l'impact réel** de la pollution atmosphérique. L'enjeu est de connaître l'exposition de la population et les activités de la journée qui ont le plus d'impacts afin de pouvoir adapter les comportements.
- **Mener des études d'impact de la qualité de l'air** lors des nouveaux aménagements afin d'intégrer ce paramètre au cœur des décisions.
- **Étendre l'usage du vélo en ville** car ses bienfaits sont multiples. Afin de l'appliquer à la logistique urbaine (ex : triporteur), il est nécessaire de prévoir des aménagements adaptés (place sur la voirie, parkings adaptés, bornes électriques, etc).
- **Amplifier l'utilisation des véhicules professionnels** (livraison, bennes pour les déchets) fonctionnant au **GNV**. Cette solution présente des atouts en termes de polluants atmosphériques, d'émissions de GES mais également de bruit. Cela nécessite que les filières d'approvisionnement soient développées en parallèle.
- **Améliorer la prise de conscience sur les impacts de l'utilisation du bois-énergie** dans Paris. Bien qu'il ne représente que 5 % des consommations de combustibles du secteur résidentiel en Île-de-France, il est à l'origine de plus de 90 % des émissions de particules (PM10 et PM2.5).



L'éco  
quartier  
Clichy-  
Batignolles

# Les propositions

## Les propositions d'acteurs du secteur du transport

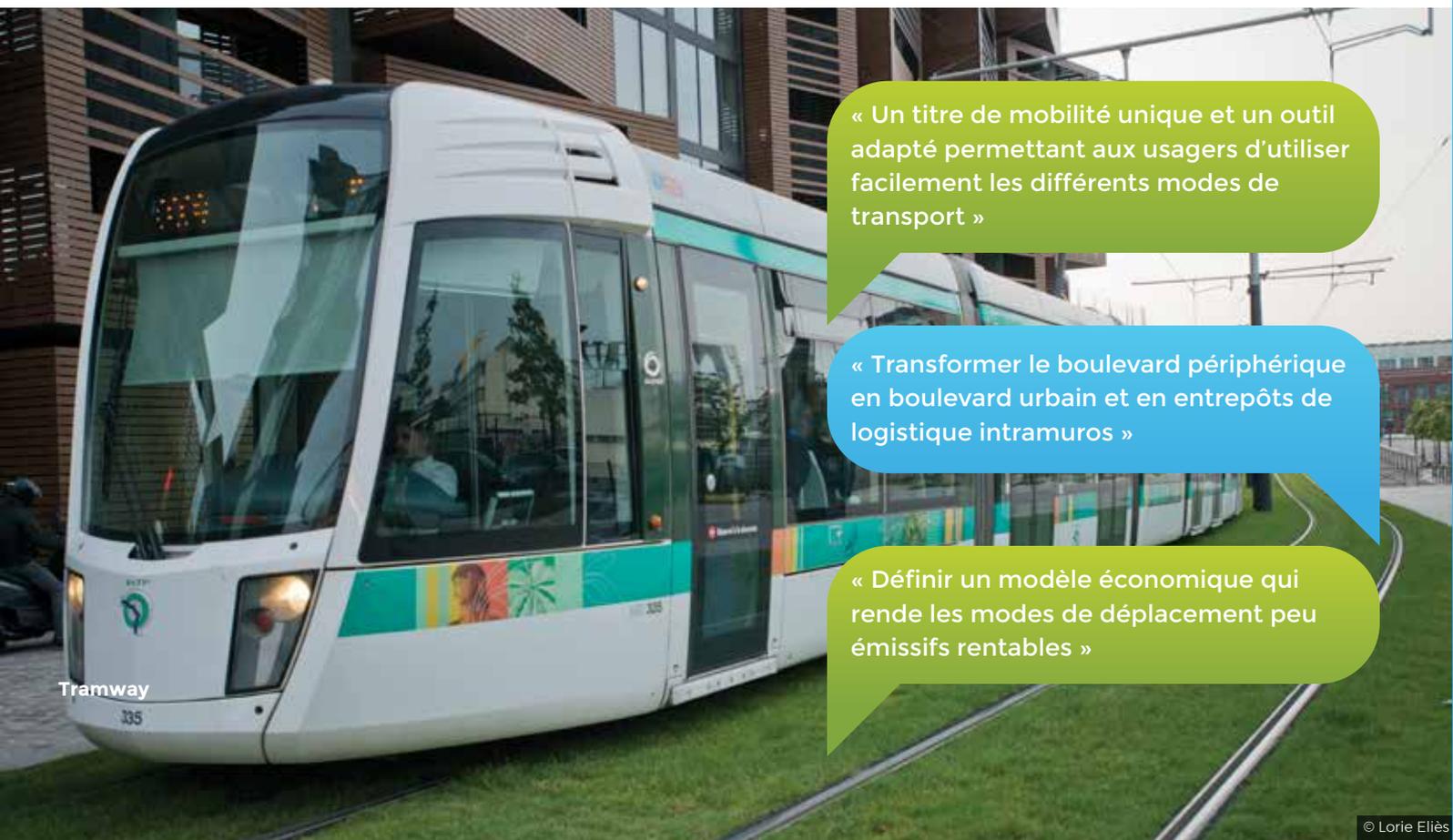
La mobilité est au cœur de nombreuses discussions concernant le Plan Climat. C'est pourquoi de nombreux acteurs du transport ont mené une réflexion pour améliorer la mobilité et la logistique de la Ville de Paris d'ici 2050.

Les principaux leviers identifiés ont porté sur la réduction des distances parcourues et de l'émissivité des modes de transport, la modification de l'urbanisme et des infrastructures, l'orientation des comportements des usagers vers des attitudes plus responsables et la régulation de la circulation des véhicules polluants.

- Afficher un **objectif ambitieux et incitatif de report modal** de la voiture vers les **mobilités actives** (vélo, trottinette, roller...) et les **transports en commun bas carbone** (électrique, hydrogène ou autre technologie non connue à ce jour). Les solutions connectées proposées aux Parisiens en matière de mobilité, d'outils, de fléchage, d'intermodalité devraient être régulées par **une seule et même autorité organisatrice** afin de faciliter les déplacements au quotidien.

- Élaborer un **schéma logistique** à l'échelle de l'Île-de-France afin d'atteindre les objectifs fixés à horizon 2050 pour le transport de marchandises. Ce dernier **favorisera les modes de transport peu carbonés** et proposera des transformations de l'urbain et des solutions pour **optimiser le foncier logistique**.
- **Aménager l'espace public** et développer les infrastructures adaptées permettant d'accorder une place plus importante aux piétons, aux cyclistes et aux mobilités bas carbone comme les Bus à Haut Niveau de Service, dans la ville avec par exemple le renforcement des zones de rencontre. De nouveaux pôles attractifs au sein de la Ville (ou centralités), permettraient de réduire la congestion lors des heures de pointe liées au centralisme, et de réduire les distances parcourues par les usagers.

PROPOSITIONS



« Un titre de mobilité unique et un outil adapté permettant aux usagers d'utiliser facilement les différents modes de transport »

« Transformer le boulevard périphérique en boulevard urbain et en entrepôts de logistique intramuros »

« Définir un modèle économique qui rende les modes de déplacement peu émissifs rentables »

## Les propositions d'acteurs du secteur des déchets

La Ville de Paris a également réuni une variété d'acteurs de la gestion des déchets afin de mener une réflexion sur la réduction des impacts de ce secteur sur le territoire parisien d'ici 2050.

Ils se sont donnés comme **objectif de valoriser 100% des déchets**, en choisissant pour chaque filière, la valorisation la plus pertinente en termes d'impact sur l'environnement.

- Promouvoir l'**éco-conception des emballages et des conditionnements**. Les différents acteurs devront mener une réflexion globale sur le **cycle de vie du produit** dès l'introduction d'une nouvelle matière sur le marché. Il s'agit de pallier à la difficulté actuelle du non recyclage de certaines matières telles que des plastiques complexes en fixant par exemple un objectif national sur la valorisation obligatoire de tout emballage mis sur le marché.
- **Valoriser 100% des déchets organiques** notamment les déchets alimentaires et les déchets verts. Pour y parvenir la Ville pourrait privilégier la **valorisation de ces déchets en pied d'îlots** et la mise à disposition de **composteurs** et de **micro méthaniseurs** afin de promouvoir le tri à la source et des modèles plus déconcentrés de traitement de ces déchets.
- Dynamiser la collecte des déchets par l'exploitation des données issues des puces électroniques disposées sur les bennes. Optimiser et transmettre en temps réel aux usagers de la route le **trajet des bennes** pour éviter la congestion. Les déchets seront transportés par des bennes à **énergie propre**.

- Intégrer le **traitement des eaux usées** dans une **démarche d'économie circulaire d'ici 2050**. La majorité des **nutriments rejetés** dans les urines, principalement l'azote, le phosphore et le potassium, seraient de précieux engrais s'ils revenaient au sol après être valorisés hygiéniquement. Cette action aurait un double gain environnemental et financier puisqu'aujourd'hui l'énergie grise pour produire de l'azote est très importante.

« Un arbre produit 500 kg de feuilles par an, un potentiel de valorisation et de retour au sol est pertinent dans une logique d'économie circulaire »

« Des progrès technologiques seront nécessaires pour permettre la valorisation des déchets en milieu dense et sur un espace restreint »

« L'évolution des modes d'assainissement que l'on connaît aujourd'hui ne pourra s'établir que par une transformation des politiques publiques »



# Les propositions

## Les propositions d'acteurs des financements innovants

### a. Financement participatif (crowdfunding)

La mise en œuvre d'un Plan Climat à l'échelle d'un territoire implique de mobiliser des financements conséquents afin d'atteindre des objectifs ambitieux. C'est pourquoi la Ville de Paris, en partenariat avec l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) et l'ADEME, a souhaité approfondir la question du financement participatif, appelé communément « Crowdfunding » avec des acteurs experts de la thématique.

Selon ces derniers, il apparaît que les modèles de financement les plus appropriés au contexte parisien sont le **crowdlending** (sous forme de prêt) et le **crowdequity** (investissement au capital du projet). Dans les deux cas, les citoyens sont appelés à participer au regroupement de fonds nécessaires à la réalisation d'un projet. Ces solutions représentent différentes opportunités pour le nouveau Plan Climat :

- **Soutenir les initiatives privées citoyennes, entrepreneuriales ou associatives** qui contribuent au Plan Climat. La Ville de Paris pourrait soutenir ces projets via la participation ou la création de plateforme dédiée ou encore en cofinçant certains projets.
- **Communiquer de manière innovante sur le nouveau Plan Climat** et les dispositifs de transition énergétique tel que le programme « Eco-rénovons Paris » dédié à la rénovation énergétique du bâti privé. C'est également un moyen de mobiliser les citoyens.
- **Soutenir une logique de coopération territoriale** entre Paris et les autres territoires franciliens. Associer les citoyens de territoires franciliens à des projets d'énergies renouvelables à travers une campagne de crowdlending ou de crowdequity peut aider à construire cette coopération.

### b. Financements alignés avec la stratégie de neutralité carbone

I4CE<sup>2</sup> propose à la Ville de Paris plusieurs outils afin de piloter efficacement la transition énergétique du territoire et mesurer les progrès vers l'atteinte des engagements d'une ville neutre en carbone en 2050.

- **Adosser des scénarios d'actions et d'investissements sectoriels** à la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville à 2050. Cette trajectoire des émissions, ainsi que ses investissements seraient mis à jour périodiquement au vu des évolutions environnementales, technologiques, sociétales et économiques.
- **Suivre et analyser l'évolution des flux financiers** concourant à l'atteinte des objectifs d'une ville neutre en carbone. Cette étude annuelle des financements permettrait d'analyser le rôle et la pertinence des interventions publiques et privées et **d'évaluer l'alignement des politiques de la Ville** avec ses engagements bas carbone.
- **Généraliser la prise en compte d'un prix du carbone** et d'un taux d'actualisation dans les choix d'investissement de la Ville. Cette démarche permettrait à la Ville de Paris de calibrer le soutien aux investissements publics stratégiques pour le rendre compatible avec les objectifs de réduction des émissions. Elle permettrait également à ses partenaires d'anticiper et de gérer une partie des risques financiers liés à la transition énergétique.

Selon I4CE, la mise en œuvre de ces outils constituerait une première pour un territoire. Cela permettrait d'asseoir le nouveau Plan Climat sur une base solide en formalisant une « *Contribution d'une ville* » à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

2 : Institute for Climate Economics, décrypte et analyse pour les décideurs publics et privés les enjeux économiques des politiques liées au climat, en France et dans le Monde : industrie, énergie, finance, territoires, agriculture et forêt.

« Partir d'une vision sobre en carbone en 2050 appuyée par une trajectoire des émissions permettra d'envoyer un signal fort aux investisseurs et aux services de la Ville pour montrer la pertinence de leurs actions »

« Ces outils doivent permettre de réorienter les modèles d'investissement et d'impliquer les acteurs financiers et économiques »



Berges de  
Seine rive  
gauche

**Dans le cadre de la concertation organisée par la Ville, les acteurs du territoire ont marqué leur engagement pour le futur Plan Climat de Paris en déposant les contributions suivantes.**

### Des acteurs économiques

Pour mobiliser plus largement l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques, la Ville de Paris s'est associée à l'Agence Parisienne du Climat (APC) pour organiser une concertation sur le développement d'un modèle économique plus responsable à Paris. Suite à cette concertation, des communautés ont été mises en place pour impliquer les acteurs économiques et institutionnels dans la mise en œuvre du Plan Climat de Paris<sup>3</sup>.

Considérant l'ambition de Paris de s'orienter vers une ville neutre en carbone et 100% ENR, les acteurs institutionnels et économiques réunis en communautés thématiques se sont engagés à prendre les dispositions nécessaires pour :

- **Accompagner l'accélération de la transition énergétique** du territoire parisien d'ici à 2020, portée par la Ville de Paris dans le cadre de son Plan Climat actuel ;
- **Inscrire leurs activités dans la dynamique des objectifs opérationnels à 2030** du nouveau Plan Climat et travailler de concert avec la Ville de Paris pour définir la feuille de route de leur secteur d'activité ;
- **Soutenir la Ville de Paris** dans sa volonté de créer un cadre dynamique et favorable à l'émergence d'une **ville neutre en carbone et 100% ENR d'ici 2050**.

Dans ce cadre, chaque communauté s'est engagée à travailler sur les enjeux énergétiques et climatiques spécifiques à ses activités<sup>4</sup>.

#### La Communauté du Commerce et de l'Artisanat

La Communauté du Commerce et de l'Artisanat confirme sa volonté d'améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et de ses équipements par la **réalisation de diagnostics, un accompagnement au plus près du terrain et la diffusion de ces données** auprès des acteurs de sa communauté pour une meilleure appropriation des impacts (environnementaux et financiers) et une mise en commun des bonnes pratiques.

La Communauté souhaite également favoriser le **réemploi et la valorisation des invendus alimentaires** en participant aux initiatives locales. Elle demande à la Ville de Paris de créer davantage de **lieux d'échanges et d'outils adaptés** à l'échelle de l'arrondissement pour faciliter la mise en relation des commerçants, des artisans et des habitants.

La Communauté affirme sa volonté de favoriser un **mode de transport de marchandises** qui concilie dynamisme économique, préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie des Parisiens.

Enfin, elle réitère sa volonté de privilégier dans sa réflexion **une approche plus globale du développement durable**. Il est nécessaire de mettre en valeur les bénéfices de la démarche (gains économiques, perception positive du client, appartenance à une communauté) pour permettre l'adhésion du plus grand nombre de commerçants et d'artisans du territoire.

**Contribution portée par :** Confédération générale de l'alimentation en détail d'Île de France ; Groupe Casino ; CGAD Île de France ; GEODIS Distribution & Express ; SEMAEST ; CPME ; Bon Pour le climat, CMA, Moulinot, Union du grand commerce de centre-ville.

<sup>3</sup> : La liste complète des acteurs se trouve dans la partie «Remerciements».

<sup>4</sup> : L'ensemble des contributions des acteurs économiques seront disponibles en intégralité sur les sites de l'Agence Parisienne du Climat (<http://www.apc-paris.com/>) et de la Charte Paris Action Climat (<http://parisactionclimat.paris.fr/>).

# Les contributions

## La Communauté de la Culture et du Tourisme

La Communauté de la Culture et du Tourisme affirme sa volonté de **valoriser davantage les offres culturelles et touristiques durables**. Elle souhaite que le développement durable soit envisagé de manière à proposer une offre touristique globale pour la capitale, déclinée au moyen d'outils simples et adaptés.

Les visiteurs pourraient être sensibilisés aux enjeux du développement durable par la mise à disposition **d'informations relatives à leur impact écologique** et à la pratique d'un tourisme responsable. L'hôtel semble le point d'ancrage territorial pertinent pour la diffusion de ces informations.

La Communauté compte poursuivre ses efforts pour **rendre les déplacements moins carbonés** et permettre à ses clients de visiter la ville autrement.

Elle réaffirme sa volonté de se mobiliser pour **favoriser la création artistique** autour du thème du développement durable et de la maîtrise de l'empreinte carbone.

Enfin, la Communauté confirme sa volonté de **promouvoir une alimentation biologique, équitable, saine et abordable**, de réduire le gaspillage et de préserver la biodiversité afin de réduire l'empreinte carbone de l'alimentation, la pression sur les ressources naturelles et de gagner en résilience.

**Contribution portée par :** Acteurs du Tourisme Durable ; Green événements ; Holiday Inn Express Paris - Canal de la Villette ; Union Nationale des Associations de Tourisme IDF ; We Love Green ; Office du Tourisme et des Congrès de Paris ; Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette ; Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale ; Club des Dirigeants de l'Hôtellerie ; Syndicat National des Résidences de Tourisme et Aparthotels.



Serres d'Auteuil

# Les contributions

## La Communauté du Sport et de l'Événementiel

La Communauté du Sport et de l'Événementiel s'engage à intensifier la mobilisation des acteurs du sport pour qu'ils s'ancrent dans la démarche de développement durable de la Ville de Paris. Elle accorde une importance particulière au jeune public, qui constitue l'avenir du sport.

La mobilisation des usagers et des sportifs pourrait s'appuyer sur des bénévoles formés à la thématique, puisque leur présence auprès des sportifs et des supporters, en amont, en aval et au cours des événements en fait des acteurs clés. Les sportifs et les personnalités du sport pourraient également être des ambassadeurs du climat, leur exemple contribuant à engager plus largement l'ensemble des acteurs du territoire parisien et à adopter des comportements plus responsables.

La Communauté souhaite inscrire les événements sportifs et la pratique régulière du sport dans une démarche d'économie circulaire en limitant les usages uniques, en intégrant des critères environnementaux dans les conventions, en réduisant les déchets et en favorisant le recyclage et la réutilisation des matériels.

Elle s'engage à suivre les lignes directrices des chartes d'événements écoresponsables<sup>5</sup> afin que chaque événement s'intègre dans une démarche de développement durable pour le territoire sur lequel il est organisé.

La Communauté souhaite renforcer la dynamique de partenariats et d'échanges entre les acteurs sur le long terme et s'appuyer sur les têtes de réseau, afin de construire une feuille de route concrète et collective.

Contribution portée par : Comité de candidature Paris 2024 ; Projet Olympique et Paralympique – Paris 2024 ; ASO Marathon de Paris ; Online Format Sports ; Consortium Stade de France ; Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports ; Paris Versailles Association ; WE LOVE GREEN ; ECOTRAIL.

5 : La charte pour des événements écoresponsables à Paris est consultable à l'adresse suivante : <https://goo.gl/bbkkwz> et la charte des engagements écoresponsables des organisateurs d'événements : <https://goo.gl/6tXMvW>



Marathon de Paris 2015

# Les contributions

## La Communauté de la santé

La Communauté de la Santé confirme la nécessité d'investir pour **réduire sa consommation énergétique et partager son besoin** d'être accompagnée dans la mise en œuvre de cette démarche, notamment pour **la recherche de fonds**. La Communauté reconnaît l'importance d'intégrer les énergies renouvelables ou de récupération à l'échelle du bâtiment. Dans le cadre des contraintes spatiales et urbanistiques de Paris, elle mènera une réflexion sur ces technologies innovantes, tout en assurant une offre de soin de qualité et en se conformant à la réglementation.

La Communauté souhaite instaurer **une démarche d'économie circulaire**. Elle s'engage à **améliorer la connaissance de ses déchets** en identifiant leurs différentes catégories et leurs volumes, puis à améliorer le tri en s'appuyant sur les filières de recyclage et de valorisation. La communauté alerte sur le besoin de création de **nouvelles filières de traitement des déchets** pour valoriser chacune des catégories de déchets distinguées.

Afin de **réduire l'émissivité des déplacements** des patients et des salariés, la communauté compte **favoriser la promotion du covoiturage de patients** dans les services le permettant (ambulatoire, dialyse, chimiothérapie) et développer un **parc de véhicules plus propres**.

Enfin, la Communauté souhaite créer des **postes d'ambassadeurs du développement durable** dans les entités de soins afin de renforcer les formations auprès des professionnels et le partage des bonnes pratiques. Les nombreux outils déjà existants doivent être mis à disposition des ambassadeurs pour les appuyer dans leur démarche environnementale.

**Contribution portée par :** FHP ; Résidence la Chesnay ; Institution Nationale des Invalides, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, C2DS, PRIMUM NON NOCERE ; Ekopolis.



# Les contributions

## La Communauté de l'Enseignement Supérieur

La Communauté de l'Enseignement Supérieur compte intensifier la mobilisation en favorisant le **décloisonnement des acteurs et en multipliant les projets transverses** autour de la thématique du développement durable. Elle souhaite **favoriser davantage les rencontres et les échanges inter-établissements** entre les personnels et les étudiants afin d'assurer la transversalité des actions de développement durable et les échanges de bonnes pratiques.

La communauté s'efforcera d'impliquer davantage les parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre opérationnelle des actions de réduction de l'impact environnemental, afin que **leur action commune permette une réussite collective**. Pour cela, elle pourra privilégier la mise en place **d'un budget participatif au sein de chaque établissement** pour que chacun puisse proposer des projets durables et bénéficier de financements.

La Communauté veillera à **soutenir et accompagner les étudiants** dans toutes leurs démarches durables, en particulier celles relatives au climat.

Ces initiatives pourraient s'inscrire dans le cadre de projets tutorés, de stages et dans l'implication associative des étudiants.

Elle souhaite les inciter à participer à des concours innovants et lancer, avec la Ville de Paris, des appels à projets afin de les stimuler et les soutenir dans leurs démarches.

Compte tenu du fort enjeu que représentent les gisements d'économies d'énergie des établissements, la Communauté souhaite encourager la **création de postes d'Energy Managers** afin de faciliter le pilotage de la transition énergétique au sein des établissements et inciter les gestionnaires et les propriétaires des établissements à adhérer ensemble à la charte Plan Bâtiment Durable.

**Contribution portée par :** ARENE IDF ; EIVP ; EPAURIF ; Graines de Changement ; IFPEB ; REFEDD ; Université Paris Est ; Université Paris-Est Créteil Val de Marne ; Université Paris Sud ; Fédération Nationale de l'Enseignement Privé ; Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ; Université Paris Ouest Nanterre La Défense ; Université Paris Lumières (COMUE).

CONTRIBUTIONS



# Les contributions

## La communauté de la recherche

La communauté de la recherche insiste sur la **nécessité de mobiliser la sphère scientifique**. Cette mobilisation concerne à la fois la nécessité de développer de nouvelles recherches dans des domaines et disciplines variés (économie, gestion, écologie, transport, biodiversité, urbanisme, sociologie, éducation, etc.) et de favoriser la place et le rôle des acteurs académiques dans l'élaboration d'une ville neutre en carbone et 100% ENR ; via par exemple :

- La création d'un conseil / comité scientifique du Plan climat-air-énergie,
- La création d'un observatoire énergie-climat,
- La mise en place de réunions ad 'hoc sur des sujets clés,
- Des procédures facilitées pour accéder au terrain (expérimentation, observation, etc.),
- La constitution d'un organe en charge de faire la médiation entre chercheurs et services de la Ville de Paris,
- La mise à disposition de ressources, que ce soient des ressources financières ou des ressources d'autres natures : données, terrains d'étude ou d'expérimentation, mise à disposition d'équipements, etc.

Ont participé à la réflexion : Lab'Urba ; Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés ; Institut du Développement Durable et des Relations Internationales ; Muséum national d'Histoire naturelle ; Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement ; Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement ; Institut d'Urbanisme de Lyon, laboratoire Environnement, Ville, Société ; Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris.

## La Communauté de l'Immobilier de Bureaux

La Communauté de l'Immobilier de Bureaux souhaite mener un **travail collectif sous la forme de groupes d'experts**, dont l'objectif serait d'identifier les enjeux et les freins des thématiques traitées, partager les retours d'expériences, engager des actions concrètes pour accélérer la transition et cibler des pistes d'action avec la Ville de Paris.

La Communauté souhaite travailler sur la **certification et la labellisation des bâtiments** de bureaux à Paris. Elle compte mener des travaux pour identifier les normes les plus adaptées à la situation parisienne, afin de concevoir collectivement les objectifs de performance énergétique dans le neuf et la réhabilitation.

Elle prévoit également de réfléchir à des solutions moins énergivores pour répondre au **besoin croissant en climatisation** dans les immeubles de bureaux. Elle souligne l'importance d'étudier les solutions innovantes et les freins et opportunités associés à leur mise en œuvre.

La Communauté cherchera des solutions efficaces pour **informer et mobiliser les utilisateurs sur les économies d'énergie**. Elle intégrera dans sa démarche les retours d'expérience des différents acteurs et s'appuiera sur les travaux menés par l'IFPEB dans le cadre du concours CUBE 2020.

La Communauté compte également **étudier le recours à l'autoconsommation et aux énergies renouvelables**. Cette réflexion intégrerait les solutions de type « smart microgrids » et prendrait en compte le développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire.

Enfin, la Communauté reconnaît **les retombées positives de la végétalisation** des immeubles et propose de rechercher collectivement les moyens pour la mettre en œuvre à l'échelle des bâtiments parisiens.

Contribution portée par : OID ; ICADE ; IFPEB ; Ekopolis ; Nexity ; Green Property ; AXA Investment Managers Real Assets, PERIAL.

# Les contributions

## La contribution des partenaires de la Charte Paris Action Climat

Dès 2012, la Ville de Paris a mobilisé, au travers du dispositif **Paris Action Climat**, les représentants économiques et institutionnels parisiens pour inscrire son ambition dans la réalité économique et valoriser les actions engagées par le secteur privé et institutionnel. **En signant cette charte, les partenaires ont reconnu le risque que pouvait constituer le changement climatique** pour leur modèle économique mais également les opportunités offertes par la transition énergétique. Ils se sont engagés à agir aux côtés de la Ville de Paris et dans leur domaine d'activité pour **réduire l'empreinte carbone du territoire à 2020**.

Depuis 2012, les signataires de la charte Paris Action Climat se sont engagés à se fixer individuellement **des objectifs spécifiques contraignants pour limiter leur empreinte carbone**, développer des produits et services plus vertueux et diffuser des modes de travail et pratiques plus durables. Ils ont tous intégré les dispositions de la charte Paris Action Climat à leur stratégie d'entreprise pour être des acteurs clés de Paris pour le Climat.

Ils agissent au quotidien en tant que **partenaires privilégiés de la Ville**, sponsors des initiatives pour un Paris plus durable et facilitateurs des négociations entre acteurs économiques et institutionnels sur les déterminants locaux du changement climatique. Parmi les signataires, 31 se sont d'ores et déjà fixés des objectifs concrets à 2020 et mettent en œuvre des programmes d'actions opérationnels qui ont permis de réduire de **700 000 tonnes de CO<sub>2</sub>** les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité parisienne.

Fort de ce constat, les 39 signataires de la charte Paris Action Climat, représentant la grande diversité des activités parisiennes, s'engagent à **soutenir l'ambition de Paris de devenir une ville neutre en carbone et 100% à énergie renouvelable d'ici à 2050**. Ils partagent la conviction de la Ville de Paris d'un nécessaire changement de paradigme pour construire un modèle de ville compatible avec les engagements de l'Accord de Paris.

Ils soulignent l'importance d'associer les acteurs économiques aux choix stratégiques portés par la Ville de Paris dans le cadre de son nouveau Plan Climat et garantissent leur implication dans cette dynamique.

Les signataires s'engagent à **poursuivre leurs efforts en matière de lutte contre le dérèglement climatique** dans une approche partenariale avec la Ville de Paris. En particulier, ils porteront leurs engagements à l'horizon 2030 et se fixeront des objectifs personnalisés renouvelés périodiquement entre 2020 et 2030. **Ils confirment leur adhésion à la charte Paris Action Climat** dont les dispositions seront révisées de manière collégiale dans le nouveau Plan Climat de Paris. Ambassadeurs du nouveau Plan Climat de Paris, les signataires contribueront à **infuser des pratiques bas-carbone** dans le cadre de leurs activités, décisions d'exploitation, d'investissement et de développement de l'entreprise.



**Contribution portée par :** Agence Eker, Agence Française de Développement, Altarea Cogedim, BnF, Bouygues Immobilier, Carmine S.A., Castorama, Eau de Paris, EDF, Foncière des Régions, France Télévision, Grdf, Greenflex, Groupe Caisse des Dépôts, Groupe Casino, Groupe Kering, Groupe La Poste, Groupe LVMH, Groupe TFI, Holiday Inn Express Paris – Canal de la Villette, Icade, Natixis, Nexity, RATP, Solar Hôtel, Viparis, W.Y.L.D.E

# Des bailleurs sociaux

La Ville de Paris a souhaité faire participer les bailleurs sociaux à l'élaboration de son nouveau Plan Climat. La concertation a pris la forme de 3 groupes de travail entre les mois de février et de mars 2017, animés par la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris. Les bailleurs parisiens étaient systématiquement représentés aux côtés d'autres bailleurs, également acteurs sur le territoire.

Ces groupes de travail participatifs et collaboratifs ont permis de faire émerger des propositions transversales sur la définition des objectifs du futur Plan Climat Air Énergie, les énergies renouvelables et de récupération, et les matériaux biosourcés, dans la construction, l'économie circulaire et l'analyse du cycle de vie.

## Principaux enjeux

- **Construire, réhabiliter et rénover** en réduisant les impacts environnementaux et en élargissant les préoccupations non plus aux seuls aspects énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre mais à une pensée plus globale et durable.
- **Porter dans le résidentiel une attention forte** sur les performances du parc privé souvent plus énérgivore car moins suivi et entretenu.

## Les contributions

### Propositions majeures

- Construire des logements neufs très performants (énergie positive, biosourcés, économie circulaire).
- Augmenter le rythme annuel des rénovations énergétiques à 5 000 logements et augmenter le niveau de performances énergétiques à 60% (actuellement le gain moyen est de 54%).
- Réduire la période de chauffe des immeubles en l'accompagnant d'une campagne de sensibilisation forte de la Ville.
- Élargir l'enjeu énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre à une échelle économique territoriale et non plus du bâtiment.
- Créer un observatoire des données des consommations réelles des ménages.
- Créer un observatoire des énergies renouvelables.

### Axes de vigilance

- Veiller à maintenir une politique cohérente pour le territoire parisien et à toutes les échelles (globales et locales).
- Garantir la compétence des professionnels dans les différents domaines en faisant appel à des entreprises certifiées.
- Faciliter les échanges avec les organismes institutionnels lors des avis consultatifs ou obligatoires (Commission du Vieux Paris, Architecte des Bâtiments de France).

Ont participé à la réflexion : Batigère Ile-de-France, Élogie-SIEMP, Habitat Social Français, ICF Habitat La Sablière, Immobilière 3F, Lerichemont, Logement Français, Paris Habitat, RIVP.



# Des gestionnaires des réseaux d'énergie

La Ville de Paris anime un dialogue régulier et approfondi avec les gestionnaires de réseaux d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid pour **partager une vision de l'avenir énergétique du territoire** et mettre la transition énergétique et les objectifs du **Plan Climat au cœur du pilotage** de ces infrastructures et services urbains essentiels.

Les gestionnaires du transport (RTE) et de la distribution (ENEDIS) de l'électricité ont présenté à la Ville de Paris des scénarios de projection de l'évolution de la demande et de l'offre d'électricité en France et pour Paris. À l'horizon 2030, ces scénarios prévoient une **augmentation de 15% de la consommation électrique** sur la région et une stabilisation ou une faible croissance à Paris.

Selon leurs estimations, l'amélioration des performances des systèmes électriques domestiques et professionnels (bâtiments, équipements) entraînera une baisse des consommations. Mais elle sera compensée notamment par le **développement de l'électromobilité** et des bornes de recharges électriques.

ENEDIS disposera par exemple d'une flotte de véhicules 100% électrique en 2020. Outre la consommation liée à ces nouveaux usages, cela pose le défi majeur de maîtriser les appels de puissance instantanée. ENEDIS propose d'accompagner la Ville de Paris dans :

- Le développement des bornes de recharges afin d'encourager à la recharge lente sur le réseau en heure creuse et éviter une saturation lors des pointes de demande ;
- L'amélioration de la résilience du réseau face aux aléas climatiques pour garantir un excellent niveau de sécurité d'approvisionnement ;
- Le partage et l'analyse des données de consommation pour sensibiliser et faciliter la maîtrise de l'énergie avec les usagers ;
- L'optimisation des consommations, des productions et du stockage à l'échelle des quartiers en intégrant la **production locale d'énergie renouvelable** et en facilitant l'autoconsommation en lien avec les smart-grids.



Centrale photovoltaïque Halle Pajol

## Les contributions

Le gestionnaire de la distribution de gaz (GrDF) a remis une contribution à la Ville de Paris qui s'appuie sur un scénario développé à l'échelle nationale et la prise en compte des spécificités du territoire parisien. Le scénario de GrDF prévoit notamment un **très fort développement des gaz verts**, jusqu'à 73% du gaz distribué en France en 2050. A Paris et en Île-de-France, il existe un **important potentiel de production de biométhane** par la méthanisation des biodéchets ménagers, des boues d'épuration, des déchets verts et agricoles. GrDF accompagne plusieurs initiatives et projets d'unités de méthanisation y compris en milieu urbain dense afin de pouvoir injecter le biométhane produit dans les réseaux de distribution de gaz et l'utiliser localement.

À plus long terme, de nouvelles technologies (gazéification de la biomasse, « power-to-gas ») permettraient de tendre vers une énergie très majoritairement d'origine renouvelable.

Dans le même temps, **le développement du Gaz Naturel Véhicule (GNV)** permettrait une mobilité plus durable, moins émettrice de polluants atmosphériques et reposant sur de l'énergie renouvelable (bioGNV), y compris pour les véhicules lourds. Cela nécessite pour les années à venir de **développer rapidement des points d'avitaillement au GNV à Paris et en Métropole**.

Les gestionnaires des réseaux d'énergie estiment que la maîtrise de la demande en gaz est une priorité, elle sera facilitée par le déploiement de solutions innovantes (pompes à chaleur gaz, micro-cogénérations, etc.) et l'amélioration de **l'accès aux données** réelles de consommations. A l'instar d'ENEDIS, GrDF propose de contribuer à la démarche d'**open DATA** de la Ville de Paris et de développer des programmes de sensibilisation et d'actions citoyennes sur Paris.

Le réseau de chaleur parisien est d'ores-et-déjà un outil important d'approvisionnement de la Ville en énergies renouvelables et de récupération (EnR<sup>2</sup>) puisque leur part a dépassé 50% du mix en 2016.

Au cours de différents échanges préparatoires à la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur, la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain) a identifié un **potentiel très important de densification des raccordements sur le réseau de chaleur** existant qui pourrait compenser la baisse des consommations liée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Dans les nouveaux quartiers, le développement de boucles locales d'eau chaude permettrait de valoriser les ressources locales (récupération de chaleur sur les eaux usées ou sur data center par exemple).

Le parc de production de chaleur devra lui aussi évoluer en tenant compte des modifications à venir de la gestion du **traitement des déchets** (réduction du volume produit, augmentation du recyclage, collecte sélective des biodéchets, optimisation de la valorisation énergétique). **La sortie complète du charbon et le développement de nouvelles unités de production à base d'EnR<sup>2</sup>** seront également étudiés.

Le concessionnaire du réseau de froid urbain (CLIMESPACE), prévoit une augmentation importante des besoins de froid en raison du dérèglement climatique. **Le développement du réseau d'eau glacée** pourrait y répondre en valorisant les énergies renouvelables (hydrothermie de la Seine). CLIMESPACE propose également de contribuer à la lutte contre les îlots de chaleur urbains en végétalisant ses installations ou en développant des solutions de rafraîchissement temporaires lors des canicules.

Enfin, CLIMESPACE, 2ème plus gros consommateur d'électricité à Paris, s'approvisionne en électricité à 100% d'origine renouvelable et contribue activement à la maîtrise des puissances appelées en s'effaçant lors des pointes de consommation.

Ont participé à la réflexion : RTE, ENEDIS, GrDF, CPCU, CLIMESPACE

# De l'Agence Parisienne du Climat

### Accélérer le changement d'ère

L'Agence Parisienne du Climat entend être, pour les 5 prochaines années, l'agence d'accélération de la transition énergétique et du passage à l'acte. Pour cela, l'APC ambitionne de devenir la plateforme parisienne de référence sur les questions énergie-climat. Elle s'appuie sur son expérience des 7 dernières années, une coalition de 90 adhérents (grands comptes, PME et acteurs publics) et une équipe de professionnels de la transition énergétique et de l'accompagnement au changement.

La concertation conduite par l'APC pour contribuer au Plan Climat a permis de faire émerger deux axes forts : approfondir l'action opérationnelle et déployer l'expertise de l'APC sur les secteurs clés du Paris bas-carbone.

### Approfondir l'action opérationnelle de l'Agence Parisienne du Climat

Pour accélérer la transition énergétique de Paris et se mettre sur le chemin de la neutralité carbone en 2050, l'APC travaillera à **organiser un changement d'échelle** :

- Pour **toucher un public plus large** dans ses missions de décryptage des données climatiques et des politiques publiques, l'APC adaptera et diversifiera ses messages et outils ;
- Pour **multiplier les rénovations énergétiques**, l'APC ambitionne d'appuyer le passage de la rénovation énergétique de l'échelle du bâtiment à celle de l'îlot. Afin d'accompagner la création de valeur économique et d'emplois durables, l'APC propose de déployer à l'échelle de la Métropole le CoachCopro<sup>®</sup>, plateforme d'accompagnement opérationnelle de la rénovation énergétique en copropriété.

L'APC compte s'appuyer sur des **effets de levier** pour engager le territoire parisien dans le changement d'ère :

- Sur la **mobilisation des citoyens et des acteurs économiques**, l'APC identifiera les secteurs à fort potentiel et les leaders d'opinions ; elle fera émerger des ambassadeurs de la transition énergétique pour convaincre le plus grand nombre.
- L'Agence propose de contribuer à l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux métiers, comme celui d'**éco-gestionnaire** au sein de programmes d'aménagement ou de rénovation.

L'APC investira le champ de la **maîtrise d'usage**, trop peu pris en compte jusqu'à présent.



### Déployer l'expertise de l'APC sur les secteurs clés du Paris bas-carbone

La mobilité est le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre à Paris et c'est une thématique essentielle à la métropole bas-carbone. Pour répondre à l'encouragement de ses partenaires, l'Agence Parisienne du Climat renforcera son action sur cette thématique en s'appuyant sur son travail avec les acteurs privés pour appuyer l'action de la Ville de Paris.

L'APC propose notamment :

- De valoriser les expérimentations réussies dans le domaine de la logistique urbaine et d'inciter à leur propagation ;
- De rassembler un club opérationnel métropolitain sur les plans de mobilité en entreprise, qui alliera collectivités et acteurs économiques ;
- De développer une offre de conseil en mobilité durable pour les particuliers et professionnels parisiens.

Enfin, la réussite des objectifs ambitieux ne se fera pas sans une démarche inclusive à divers champs d'action de la transition écologique, et en particulier l'économie circulaire, l'économie collaborative, l'innovation, la qualité de l'air, les enjeux de santé environnementale, la végétalisation et la lutte contre les inégalités sociales. L'APC portera un regard sur ces enjeux et croisera les problématiques.

Les partenaires de l'Agence définissent l'APC comme étant un « *révélateur de tendances, faisant le lien entre toutes les parties prenantes et multiplicateur d'engagements pour faire de Paris une métropole bas carbone* ».

# Du Conseil Parisien de la Jeunesse

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, en réponse à la saisine adressée par la Maire de Paris, est d'avis que :

- Le Plan Climat Air Énergie qui sera élaboré dans les prochains mois par la Ville de Paris doit proposer des **objectifs ambitieux en termes de réduction de la pollution**. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont constaté que plusieurs actions ont déjà été initiées par la Ville de Paris et commencent aujourd'hui à produire des résultats positifs. Les membres du Conseil tiennent à les valoriser et appelle la Ville de Paris à les renforcer mais aussi les développer plus largement sur le territoire parisien.
- Afin de montrer à quel point la Ville de Paris souhaite faire du climat un thème central de sa politique, la promulgation de ce nouveau Plan Climat Air Énergie pourrait être accompagnée de l'annonce de la **création d'un musée de l'environnement ou d'une Cité du Développement Durable** (sur le modèle de la Cité de l'Industrie et des Sciences). Ce lieu, qui serait exemplaire écologiquement, permettrait à chacun de s'initier aux différents enjeux et pratiques qu'imposent la transition écologique et cela de manière ludique.

En matière de **mobilité**, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite favoriser l'usage du vélo par plusieurs actions :

- **Installer des garages à vélos** dans les gares (RER notamment) afin de favoriser l'inter-modalité.
- **Développer des parkings à vélos** à proximité des équipements municipaux (bibliothèques, équipements sportifs).



© Sophie Robichon

- **Installer des stations Vélib' « bonus »** qui prennent en compte les heures de pointe, afin d'éviter les pénuries de Vélib' dans les zones les plus résidentielles.
- **Sécuriser davantage les nouvelles pistes cyclables**, notamment en les protégeant mieux de la chaussée.
- **Renouveler le parc automobile** municipal de la Ville de Paris par l'acquisition de véhicules propres.

## Les contributions

En matière **d'habitat**, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse considèrent qu'il est primordial d'inciter les copropriétés à rénover leurs immeubles. Cela peut se traduire par :

- **Elargir le dispositif « Eco-rénovons Paris »**, accompagner vers la rénovation énergétique et environnementale les copropriétés volontaires.
- Multiplier les actions de **sensibilisation sur l'utilité de rénover thermiquement les bâtiments** à destination des copropriétés, voire une incitation financière à rénover leurs biens et à installer des systèmes d'énergies renouvelables sur leurs propriétés (panneaux photovoltaïques, éoliennes urbaines...).

En matière de **végétalisation et de biodiversité**, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville puisse :

- **Développer quantitativement la végétation** mais aussi veiller qualitativement à l'introduction de plantes favorisant la biodiversité et répondant aux exigences de qualité d'air de la ville.
- **Inciter les parisiens à végétaliser leurs immeubles** et cours intérieures suivant le principe impulsé par le « permis de végétaliser ».
- **Introduire dans le budget participatif, une pastille « environnement »** au même titre que la pastille « quartier prioritaire ». Cela donnerait aux projets liés à la protection de l'environnement une meilleure visibilité.

En termes de **mobilisation**, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de :

- Organiser un **concours d'écoles d'architecture**. Il pourrait être demandé aux écoles d'architecture de créer des équipes interdisciplinaires qui les amèneraient à s'associer à des universités ou des écoles. Les projets lauréats seraient réalisés.

- **Organiser des concours au sein des écoles primaires**, dans le but de faire réfléchir les plus jeunes aux questions de protection de l'environnement.

- **Intégrer des engagements en matière environnementale** dans certains lieux culturels parisiens très fréquentés et proposer des événements en lien avec le développement durable dans leur programmation.

- **Renforcer la visibilité des événements célébrant la nature** (fête de la nature, fête des jardins...) et mettre en place des formations et des programmes d'accompagnement des citoyens afin de les inciter à développer le vert en ville (par exemple, plantation et entretien de plantes).

En matière de **gestion des déchets**, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de :

- **Inciter positivement les immeubles à faire des efforts de tri** des déchets en installant des balances pédagogiques qui permettraient de peser les poubelles domestiques.
- **Généraliser les appels à projets** ayant pour objectif la réduction des emballages. Cet appel à projet pourrait être conduit en lien avec la SEMAEST.
- **Généraliser les doubles poubelles** dans l'espace public et mener des actions chocs montrant sur les mobiliers de collecte de déchets les conséquences d'un mauvais tri (à l'instar des campagnes de prévention contre le tabagisme sur les paquets de cigarette).
- **Ouvrir au public les lieux de gestion des déchets**, de recyclage, par exemple pendant les journées du Patrimoine.
- **Valoriser l'association La réserve des arts** (récupération des matériaux) et les systèmes de recyclerie.

## Les contributions

En matière **d'alimentation**, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville de Paris puisse permettre **plus de liens entre les acteurs des circuits courts** (type AMAP, la Louve) à une échelle plus large que Paris.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment qu'il est important que la Ville s'empare encore davantage de la question de **l'économie circulaire**.

La Ville de Paris pourrait mettre en place une **conférence métropolitaine sur le climat**, afin de développer le dialogue sur les questions relatives au climat avec tous les acteurs concernés et de lancer la dynamique métropolitaine sur ce sujet. Elle pourrait également **mobiliser le parvis de l'Hôtel de Ville** pour un créer un lieu de rencontre sur le sujet : pendant une semaine chaque année, ce lieu pourrait regrouper des acteurs engagés sur la problématique.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime important de **faire participer le monde de la recherche** au travail que mène actuellement la Ville autour du Plan Climat. Cela pourrait se traduire par le **recrutement de doctorants en CIFRE** qui travailleraient sur la question du développement durable ou par le développement d'un **programme de recherche financé par la Ville** sur le bâti haussmannien afin d'envisager des mesures de rénovation de l'existant sans défigurer l'identité architecturale parisienne.



Etudiants

# Des agents de l'administration

La Ville de Paris représente près de 55 000 agents répartis dans 150 corps de métiers différents, un patrimoine très hétérogène de plus de 3 500 équipements, une diversité de compétences en tant que Ville et Département. C'est pourquoi s'inscrire dans une démarche de **neutralité carbone et pour un territoire 100% EnR<sup>2</sup> en 2050** s'avère un exercice complexe nécessitant une **mobilisation humaine**, financière et technique importante. Ainsi, à l'image de la mutation que doit opérer le territoire pour atteindre ces objectifs, l'Administration parisienne doit accélérer ses actions afin d'agir dès aujourd'hui, au quotidien, pour l'administration de demain.

Le **séminaire de l'Administration** a permis de réunir une centaine d'agents volontaires et référents « développement durable » de chaque service.

Les participants ont échangé et formulé de multiples propositions autour de 4 thématiques transversales favorisant les comportements responsables et l'optimisation du fonctionnement interne de l'administration :

### Quelles mesures pour des achats et une consommation responsables ?

- Étudier l'évolution des besoins à l'horizon 2050 et expérimenter des solutions éco-responsables avant de généraliser leur mise en œuvre.
- Axer la commande publique sur une meilleure prise en compte du coût global et du cycle de vie.
- Privilégier les alternatives (location, réemploi, mutualisation) à l'achat de nouveaux biens ou équipements.

### Multi-partages, multi-usages : une solution d'avenir ?

- Mutualiser les équipements entre les directions. Il est notamment possible de mutualiser les outils et les moyens mécaniques.
- Adapter le bâtiment à l'usage, l'usage au bâtiment afin de redonner plus de souplesse aux équipements. Concernant les futures constructions et rénovations, il faudra prévoir des bâtiments modulables, multi-usages et réversibles.
- Mutualiser les bureaux et décloisonner les directions afin d'optimiser les espaces de travail : l'agent n'est plus propriétaire de son bureau, il le partage. Cela permet aux agents de travailler dans les bureaux qui sont proches de chez eux ou près des lieux de réunions.

### Comment être acteurs et ambassadeurs du climat au quotidien ?

- Formaliser de véritables « équipes développement durable » au sein des différentes entités administratives. Ces équipes pourraient assurer le conseil aux services en matière de gestes durables et ainsi avoir plus de portée qu'un seul référent, jugé insuffisant.
- Adapter les mesures et la communication en fonction du terrain. Chaque service est différent et ne peut pas recevoir de conseils généralistes.
- Créer une véritable émulation des actions. Après être informé, on doit agir mais aussi donner envie d'agir. Cette volonté peut être renforcée par une communication percutante (événements ou campagne avec des personnalités publiques comme des grands sportifs, des acteurs de la région...).

## Zéro déchet dans l'Administration, comment fait-on ?

- **Mener une analyse complète des volumes** de déchets produits par direction, connaître les filières de collecte et traitement pour se fixer des objectifs de réduction ambitieux et communiquer les indicateurs aux agents.
- **Recycler au maximum**, élargir les types de déchets triés (déchets organiques, capsules de café, peinture...) avec un objectif de 100% des ressources résiduelles valorisées.
- **Favoriser le réemploi**, sachant que la Ville de Paris développe actuellement une plateforme. Il s'agit de mettre à disposition des autres services le matériel (administratif, mobilier...) et les matériaux (des ateliers) qui ne sont plus utilisés.
- **Supprimer les biens jetables** (gobelets, couverts, assiettes...).

En complément du séminaire de l'Administration, certaines directions de la Ville se sont particulièrement mobilisées en menant des ateliers et une concertation en leur sein.

C'est le cas de la **Direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA)**, qui a notamment proposé de :

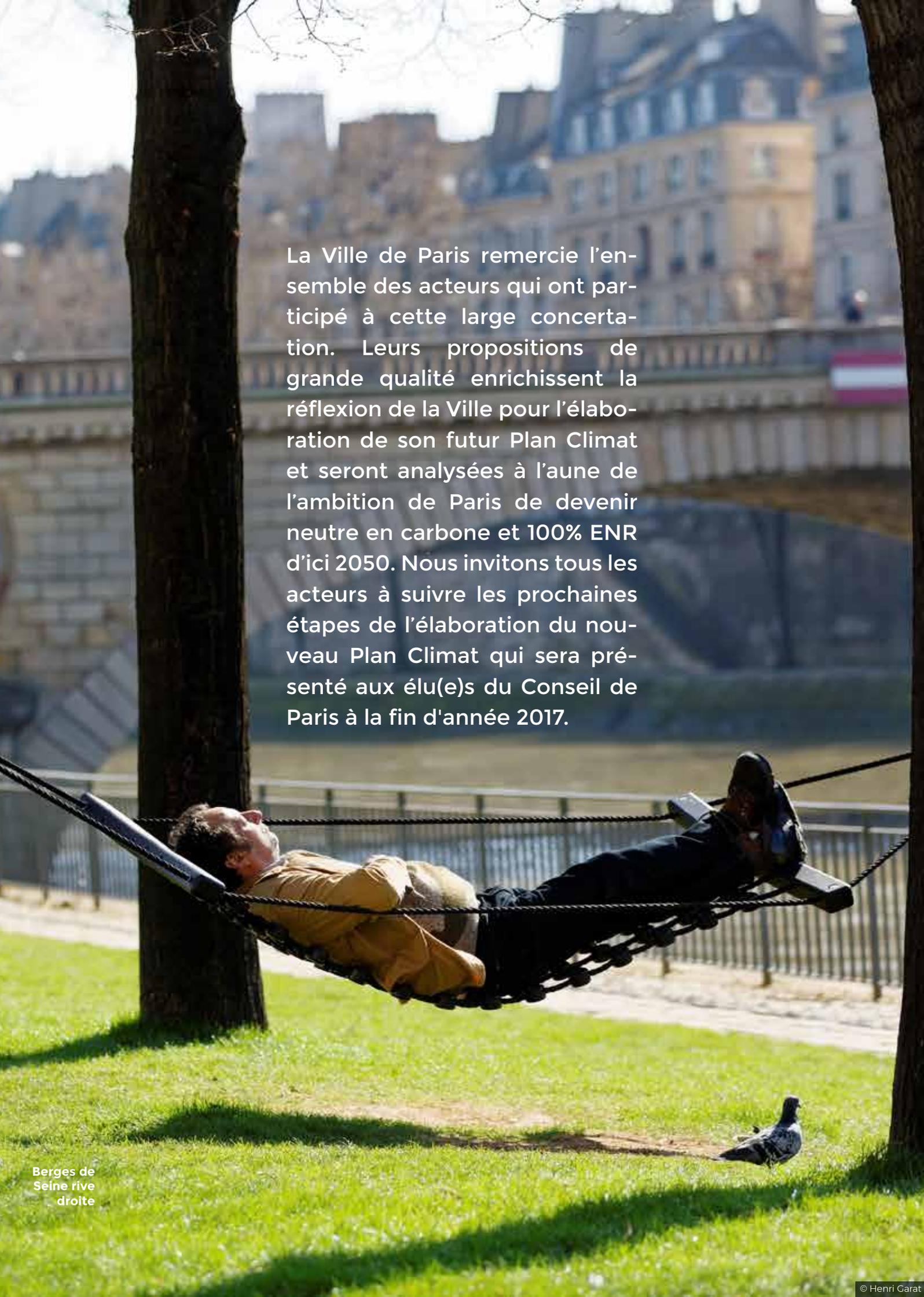
- **Produire l'énergie nécessaire pour l'auto-consommation** en considérant l'échelle de l'îlot (échanges d'énergie entre bâtiments, micro-réseaux, investissements participatifs pour les énergies renouvelables et de récupération, recours aux innovations ...).
- **Economiser l'énergie grise** liée aux procédés de fabrication des bâtiments, par exemple en favorisant le réemploi des matériaux, les plateformes d'échanges et une logistique durable par voie fluviale.

- **Rationaliser les surfaces et volumes** en travaillant notamment sur l'évolutivité et la mutualisation des usages des bâtiments, la transformation des surfaces ou volumes non ou sous utilisés.
- **Créer des indicateurs et outils parlants et vulgarisés** pour rapprocher les comportements des consommations d'énergie.

La **Direction de l'Urbanisme (DU)** a également contribué à la concertation en proposant notamment de :

- **Mobiliser l'urbanisme réglementaire** en renforçant les actions de pédagogie, d'accompagnement et d'incitation des pétitionnaires via par exemple l'Agence Parisienne du Climat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le volet énergétique, ou encore en faisant évoluer le droit relatif aux moyens de contrôle et de sanction des collectivités sur les dispositions prises au Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- **Poursuivre la performance carbone par l'urbanisme opérationnel** en créant de nouveaux appels à projets urbains innovants permettant de suivre sur le long terme les performances climat air énergie, en insérant des clauses climat-air-énergie dans les marchés d'études de la DU, ou encore en organisant le retour d'expérience des opérations d'aménagement pour participer à la gouvernance du partage d'expérience.

Potager sur le toit du site d'ERDF, rue d'Aboukir



La Ville de Paris remercie l'ensemble des acteurs qui ont participé à cette large concertation. Leurs propositions de grande qualité enrichissent la réflexion de la Ville pour l'élaboration de son futur Plan Climat et seront analysées à l'aune de l'ambition de Paris de devenir neutre en carbone et 100% ENR d'ici 2050. Nous invitons tous les acteurs à suivre les prochaines étapes de l'élaboration du nouveau Plan Climat qui sera présenté aux élu(e)s du Conseil de Paris à la fin d'année 2017.

# Remerciements

## Remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont participé à la concertation :

Les 21 citoyens de la Conférence citoyenne ; les citoyens sur Madame la Maire j'ai une idée ; les agents et directions de la Ville de Paris ; Acteurs du Tourisme Durable ; A La Découverte de l'Age Libre ; Ademe ; Agence de l'Eau Seine Normandie ; Agence Française de Développement ; Agence Eker ; Agence Française de Développement ; Agence Franck Boutté Consultants ; Agence Parisienne du Climat ; Agglomération de St Briec ; Airfrance ; AirParif ; Algoé ; Allianz ; Altarea Cogedim ; Alternatiba Paris ; Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements ; Anyoji Beltrando ; Agence Parisienne du Climat ; Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ; Atelier Parisien d'URbanisme ; Association Française pour Hydrogène et les Piles à Combustible ; Association Pour les Praticiens Hospitaliers et Assimilés ; ARENE IDF ; ASO Marathon de Paris ; Association des Usagers Transports-Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports IdF ; Avenir Climatique ; AXA Investment Managers Real Assets ; Batigère Ile-de-France ; BHV Marais ; BNP Real Estate ; Bon Pour le climat ; Bouygues Immobilier ; Banque Populaire et Caisse d'Epargne ; Comité Développement Durable Santé ; Caisse des dépôts ; Carmine S.A. ; Castorama ; Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris ; Centre Pompidou ; Club des Voitures Ecologiques et du Club du Dernier Kilomètre de Livraison ; Confédération Française pour La Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes ; Confédération générale de l'alimentation en détail Ile de France ; Comité de Liaison pour les Energies Renouvelables ; CLIMESPACE ; Club des Dirigeants de l'Hôtellerie ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat ; Conservatoire National des Arts et Métiers ; Collectivity ; Collectif 3R ; Comité de candidature Paris 2024 ; Confédération générale de l'alimentation en détail d'Ile de France ; Conseil Parisien de la Jeunesse ; Conseil régional Ile De France ; Consortium Stade de France ; Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain ; Confédération des Petites et Moyennes Entreprises ; Direction Régionale et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie Ile-de-France ; Eau de Paris ; Eco-Emballages ; ECOTRAIL ; EDF ; Egis Concept « Elioth » ; Eiffage ; Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris ; Ekopolis ; Éloge-SIEMP ; Emerige ; ENEDIS ; Energie Partagée ; Energy Cities ; Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France ; Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette ; Département du Val-de-Marne ; Fédération Française de Ski Nautique ; Fédération Nationale de l'Enseignement Privé ; Fédération de l'Hospitalisation Privée ; Financement Participatif France ; Fondation Internet Nouvelle Génération ; FM Logistic ; Fédération Nationale des Transports Routiers ; Fédération Nationale des Transports de Voyageurs ; Foncière des régions ; Fondation du Souffle ; France Tourisme ; France Télévision ; Fédération Unie des Auberges de Jeunesse ; Gecina ; GEODIS Distribution & Express ; Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes ; Graines de Changement ; GRDF ; Greenflex ; Green évènements ; Green Property ; Groupe Aéroports de Paris ; Groupe Caisse des Dépôts ; Groupe Casino ; Groupe Kering ; Groupe La Poste ; Groupe LVMH ; Groupe TFI ; Guerlain ; Habitat Social Français ; Hertel ; Holiday Inn Express ; Holiday Inn Express Paris - Canal de la Villette ; Immobilière Caisse des Dépôts ; ICF Habitat La Sablière ; Institut du Développement Durable et des Relations Internationales ; Immobilière 3F ; Institut Français pour la Performance du bâtiment ; Institution Nationale des Invalides ; Institute for Climate Economics ; Labo de l'Economie Sociale et Solidaire ; Le Louvre ; Lendopolis ; Lendosphère ; Lerichemont ; Laboratoire Inter-Universitaire des Systèmes Atmosphériques ; Logement Français ; Love your waste ; Lumo ; Mairie de Langouet ; Métropole du Grand Paris ; Mieux se déplacer à bicyclette IdF ; Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports ; Ministère des Affaires Sociales et de la Santé ; Monoprix ; Moulinot ; Nexity ; Office du Tourisme et des Congrès de Paris ; OGIC ; Observatoire de l'Immobilier Durable ; Online Format Sports ; Opentour ; Paris & Co ; Paris Batignolles Aménagement ; Paris en Selle ; Paris Habitat ; Paris Versailles Association ; Plaine Commune ; PERIAL ; PRIMUM NON NOCERE ; Projet Olympique et Paralympique – Paris 2024 ; RATP ; REFEDD ; Réseau Action Climat France ; Réseau de Transport d'Electricité ; Résidence la Chesnay ; Régie Immobilière de la Ville de Paris ; Rue de l'Avenir ; Saint-Gobain Distribution Bâtiment ; SEMAEST ; SEMAPA ; SemPariSeine ; Sercib ; SICTOM ; SNCF ; Solar Hôtel ; Star's Service ; Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale ; Syndicat National des Résidences de Tourisme et Aparthotels ; Terre de Liens IdF ; UBER ; Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie ; Union du grand commerce de centre-ville ; Union Nationale des Associations de Tourisme IDF ; Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ; Université Paris Dauphine ; Université Paris Diderot ; Université Paris Est ; Université Paris Lumières (COMUE) ; Université Paris Ouest Nanterre La Défense ; Université Paris Sud ; Université Paris-Est Créteil Val de Marne ; Université Pierre et Marie Curie ; Union Nationale du Sport Scolaire ; Vergers Urbains ; Vinci ; Viparis ; WARN! ; WE LOVE GREEN ; W.Y.L.D.E ; Zero Waste Paris.

REMERCIEMENTS

4° de  
couverture :  
Berges de  
Seine, rive  
droite

©Henri Garat



Réalisé par



ecoact